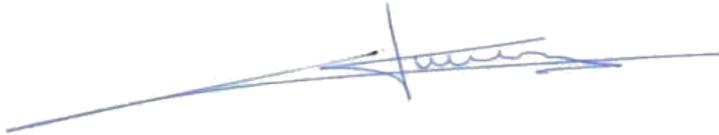


Référence de la délibération de l'assemblée (date et numéro)	Référence de la décision du directeur (date et numéro)	Intitulé du poste	Grade de l'emploi	Catégorie	Temps complet/incomplet	Poste ouvert aux contractuels en application de l'article 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 relative à la FPT (OUI/NON)	Si le poste est ouvert aux contractuels				Poste vacant depuis le	Poste occupé			
							Motif	Nature des fonctions	Niveau de recrutement	Niveau de rémunération		Depuis le	Agent	Statut	Quotité
Délibération n° 2017-20 du 28 novembre 2017	Arrêté n° 03-2017 du 20 décembre 2017	Coordinateur du projet ALCOTRA PATRIM	Attaché	A	Temps complet	OUI	Art. 3-3 / 2° de la loi n° 84-53	Coordination de la mise en oeuvre d'un projet européen sur une durée de 3 ans Emploi transfrontalier pour le compte du GECT, susceptible d'être pourvu par des candidats français et italiens Bilinguisme français-italien exigé Connaissance du territoire transfrontalier et de ses enjeux (notamment écotourisme, itinérance, fonctionnement institutionnel)	Diplôme de niveau Bac +5 Expérience professionnelle en développement local, écotourisme, pilotage et gestion de projets, gestion de partenariats	Traitement brut indiciaire plafonné à 37 338,25 € par an. Agent recruté à l'indice brut 711.	01/06/20	01/01/18	Sophie POUDOU	Contractuelle	100.00%

A Nice, le 8 avril 2021

Le président
Charles-Ange GINESY



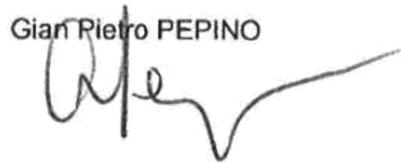
Piermario GIORDANO



Giacomo GAIOTTI



Gian Pietro PEPINO



Jean-Pierre VASSALLO



Philippe MONDIELLI

